

DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021
--

Séance ordinaire du jeudi 10 mars 2022

Nombre de membres en exercice 34

Nombre de membres présents 27

Nombre de suffrages exprimés 32

Abstention(s)

VOTES
Pour : 32
Contre :

Date de convocation : vendredi 4 mars 2022

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Eric MOULIER

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021

dressé par Marc MAISONNEUVE, Président après s'être fait présenter le budget primitif,

le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		382 089.52		1 266 893.47		1 648 982.99
Opérations exercice	1 454 805.54	1 401 163.94	6 235 603.01	6 804 463.53	7 690 408.55	8 205 627.47
Total	1 454 805.54	1 783 253.46	6 235 603.01	8 071 357.00	7 690 408.55	9 854 610.46
Résultat de clôture		328 447.92		1 835 753.99		2 164 201.91
Restes à réaliser	1 039 639.37	352 702.68			1 039 639.37	352 702.68
Total cumulé	1 039 639.37	681 150.60		1 835 753.99	1 039 639.37	2 516 904.59
Résultat définitif	358 488.77			1 835 753.99		1 477 265.22

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

BRIANT STEPHANE, VERGNE ALAIN, MAZEIRAT MARYSE, BORNET PATRICK, CHEVALEYRE DANIEL, MONCOURIER MARTINE, LACOUR BERNARD, DELCHET PHILIPPE, LORENZO PASCAL, VIALLEIX PHILIPPE, GOUVEIA GUSTAVE, HOJAK JEAN MICHEL, MORANGE CHRISTOPHE, MOULIER ERIC, BARRIER CATHERINE, BROQUIN FRANCK, COUDERT ALAIN, GILLES FRANCOISE, NOEL JOELLE, MEUNIER FABRICE, MOREAU ARNAUD, MAISONNEUVE CATHERINE, JUILLARD CLOTILDE, BERGEAUD RENE, BOSSARD CELINE, BOUVELOT BERNARD, FLEURET-BRANDAO MARIE ANGE



RF PREFECTURE D AURILLAC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/03/2022 015-241501055-20220325-AB_CA2021BG_06-BF

DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Nombre de membres en exercice 34
 Nombre de membres présents 28
 Nombre de suffrages exprimés 33
 Abstention

VOTES
Pour : 33
Contre :

Date de convocation : vendredi 4 mars 2022

L'an Deux mille vingt et un, Le Conseil Communautaire ,
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Marc MAISONNEUVE .

Présents :

BRIANT STEPHANE, VERGNE ALAIN, MAZEIRAT MARYSE, BORNET PATRICK, CHEVALEYRE DANIEL, MONCOURIER MARTINE, LACOUR BERNARD, DELCHET PHILIPPE, LORENZO PASCAL, VIALLEIX PHILIPPE, GOUVEIA GUSTAVE, HOJAK JEAN MICHEL, MORANGE CHRISTOPHE, MOULIER ERIC, BARRIER CATHERINE, BROQUIN FRANCK, COUDERT ALAIN, GILLES FRANCOISE, NOEL JOELLE, MEUNIER FABRICE, MOREAU ARNAUD, MAISONNEUVE CATHERINE, JUILLARD CLOTILDE, BERGEAUD RENE, BOSSARD CELINE, BOUVELOT BERNARD, FLEURET-

Secrétaire(s) de séance : Martine MONCOURIER

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

excédent de 1 835 753.99

Pour Mémoire	0.00
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	1 266 893.47
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	1 118 995.83
RESULTAT DE L'EXERCICE :	0.00
EXCEDENT	568 860.52
Résultat cumulé au 31/12/2021	1 835 753.99
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	1 835 753.99
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	358 488.77
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	1 477 265.22
B.DEFICIT AU 31/12/2021	0.00
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

Présenté par Marc MAISONNEUVE
à CHAMPS le 10/03/2022
Le Président

Délibéré par Le Conseil Communautaire
à CHAMPS le 10/03/2022
Les membres



RF PREFECTURE D AURILLAC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/03/2022 015-241501055-20220325-AB_CA2021BG_06-BF